

Communiqué

À la suite des violences et des dégradations survenues ces derniers jours, les membres du Conseil d'administration de l'Association des maires et présidents d'intercommunalités de la Marne tiennent à exprimer leur profonde préoccupation et leur solidarité envers les communes touchées, leurs élus, leurs agents, les commerçants et leurs habitants victimes de ces événements.

Les violences et les atteintes aux bâtiments publics ne peuvent être tolérées. S'en prendre aux mairies, aux équipements publics ou aux commerces, c'est porter atteinte à la vie quotidienne des habitants et aux fondements mêmes de notre vie démocratique.

L'Association des maires et présidents d'intercommunalités de la Marne salue l'engagement des forces de l'ordre, des services de secours et de l'ensemble des personnels mobilisés pour assurer la sécurité de tous.

Nous tenons à rappeler que le droit de manifester pacifiquement constitue une liberté fondamentale de notre démocratie. Les revendications exprimées dans le cadre des manifestations et des mouvements lycéens doivent pouvoir être entendues et débattues, sans que les violences et les destructions ne viennent les confondre avec des actes de délinquance. La violence n'a jamais été et ne sera jamais un mode de résolution d'un conflit.

Dans ce contexte, nous appelons au calme, à la responsabilité collective et au respect des institutions républicaines.